

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Etablissement public Mont-Saint-Michel, 16 route de la Caserne, 50170, Beauvoir, F, Téléphone : (+33) 2 33 89 01 01, Courriel : etablissement.public@mont-saint-michel.gouv.fr, Code NUTS : FRD12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.montsaintmichel.gouv.fr/>
Adresse du profil acheteur : <http://www.klekoon.com/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Concession pour l'exploitation des services de transport routier de voyageurs et la gestion du parc de stationnement du Mont-Saint-Michel 2022-2027
Numéro de référence : EP_2022_03

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 60130000
Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La concession porte sur l'exploitation de services de transport public routier de voyageurs desservant le site du Mont-Saint-Michel, d'autre part, sur la gestion du parc de stationnement payant du site du Mont-Saint-Michel et enfin, sur l'exploitation de services connexes aux services susvisés.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 26 500 000 euros
Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession :

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché :

Valeur hors TVA 27 023 857 euros
ou
Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)
Mots descripteurs : Prestations de services, Transport

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60130000
Descripteur supplémentaire :
Code CPV principal : 63712400
Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD12

Lieu principal d'exécution : Les services de transport public routier de voyageurs susvisés desserviront la commune de Pontorson (intermodalité avec la gare ferroviaire), la commune de Beauvoir et la commune du Mont-Saint-Michel

II.2.4) Description des prestations : La concession porte sur l'exploitation de services de transport public routier de voyageurs desservant le site du Mont-Saint-Michel, d'autre part, sur la gestion du parc de stationnement payant du site du Mont-Saint-Michel et enfin, sur l'exploitation de services connexes aux services susvisés. A ce titre, le futur concessionnaire assurera, à ses risques et périls et à titre principal, les missions suivantes :
• L'exploitation de la ligne 1 " Le Passeur ", effectuant la navette entre la zone des parkings et le Mont (2,6 km) et représentant 280 598 km commerciaux réalisés en 2019.
• L'exploitation de la ligne 2, effectuant la liaison entre la Gare de Pontorson et le Mont (9,5km) et représentant 60 451 km commerciaux réalisés en 2019.
• L'exploitation de la ligne 3 dédiée aux habitants et salariés du Mont entre la zone des parkings et le Mont (3,1 km) et représentant 54 075 km commerciaux réalisés en 2019.
• L'exploitation d'un service de transport à la demande entre la zone des parkings et le Mont (2,6 km), en dehors des horaires d'exploitation de la ligne 1.
• L'exploitation et la gestion du parc de stationnement et de l'ensemble de ses installations (14 poches de stationnement closes en surface d'une capacité de 4295 places + 1 espace enherbé ouvert ponctuellement en cas de forte affluence).
• La gestion du système billettique et du SAEIV (bornes entrées/sorties avec lecteur de plaque, automates de paiement, équipements fixes et embarqués dans les véhicules, PCC).
• Le contrôle et la surveillance au sein du parc de stationnement et des véhicules.
• Le nettoyage des sites mis à sa disposition et le maintien en parfait état de fonctionnement des installations du service (y compris le site du bâtiment d'exploitation et remisage mis à disposition du futur concessionnaire).
• La réalisation des investissements prévus dans le cahier des charges : nouveau SAEIV, nouveau système billettique avec paiement en ligne ; nouvelles bornes d'entrée/sortie des poches de stationnement et automates de paiement ; modernisation de la gestion des poches de stationnement et des panneaux d'information d'entrée de poche, avec indication du nombre de places disponibles.
• Le renouvellement des biens, équipements, matériels et installations mis à sa disposition par l'Établissement public du Mont-Saint-Michel pour la réalisation de ses missions (hors matériel roulant, VRD, Génie Civil et Bâtiment).
• La perception des recettes commerciales et de toute recette annexe liée à l'exploitation des services concédés.
• La participation à l'accueil et l'information des usagers des services de stationnement et de transports.

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Critères :

- Critère 1 :** Offre technique (60%) jugée notamment au regard des sous-critères suivants :
- Sous-critère 1.1 :** Qualité de service (18%)
- sous-critère 1.2 :** Offre de service (12%)
- sous-critère 1.3 :** Performance de l'exploitation (10%)
- sous-critère 1.4 :** Transparence et reporting auprès de l'Autorité Concédante (8%)
- Sous-critère 1.5 :** Développement durable (6%)
- sous-critère 1.6 :** Politique d'entretien et maintenance (4%)

